

Jean-Pascal de Peretti, président du Serce

## «Le manque d'attractivité de nos métiers doit cesser»



JEAN-PASCAL DE PERETTI

*Le syndicat des entreprises de la transition énergétique et numérique (Serce) qui fêtera ses 100 ans l'année prochaine compte 300 entreprises adhérentes pour 135 000 salariés en France et 20 milliards de chiffre d'affaires. Apprentissage, évolution du métier, impact de la crise... Son président Jean-Pascal de Peretti se confie à Chaud Froid Performance.*

### CFP : Quelles sont les principales missions du Serce ?

**Jean-Pascal de Peretti :** La première est de promouvoir les activités de la profession auprès des grands clients publics et des administrations en intervenant lors de l'élaboration des textes réglementaires et des documents contractuels, avec aujourd'hui des sujets majeurs comme la prochaine RE 2020 et la mise en œuvre du Plan de relance. Nous voulons également valoriser la capacité d'innovation de nos entreprises – qui, en plus de leur cœur d'activité historique dans les réseaux, interviennent dans les bâtiments collectifs et tertiaires – dans le développement de nouvelles solutions ou nouveaux services. Par le passé, les entreprises générales, les bureaux d'études, les entreprises de réalisation de lots techniques travaillaient séparément... Aujourd'hui un écosystème intégré se construit grâce au numérique. Les systèmes actifs dans un bâtiment – aussi bien pour le chauffage, la climatisation, la ventilation que l'électricité – deviennent de plus en

plus importants et connectés. Ils représentent même 50 % du coût énergétique d'un hôpital, par exemple.

Les systèmes actifs sont le cœur du processus d'un bâtiment. Notre ambition est donc de promouvoir le savoir-faire multi-technique de nos entreprises dans le cadre d'une relation directe avec le client final pour répondre au mieux à leurs attentes en termes d'usages. Le manque d'attractivité de nos métiers doit également cesser. Leur image est encore trop marquée par des références anciennes, alors que nos métiers sont au cœur des transformations énergétiques et numériques, secteur en forte croissance. On a une pénurie de main-d'œuvre. Il y a donc un vrai rôle à jouer dans l'accompagnement de la transition énergétique et environnementale, dans la promotion de notre secteur et tout ce qui tourne autour de l'émergence de nouveaux marchés.

### CFP : A ce propos, comment faire la promotion des métiers auprès des jeunes ?

**J-P. P. :** Le Serce en fait une de ses grandes priorités pour 2021. Les jeunes ont probablement du mal à percevoir deux grands aspects de nos métiers. Le premier concerne l'autonomie dont bénéficient les équipes. Nos entreprises interviennent sur un nombre de chantiers extrêmement conséquent et donc nos équipes, aussi bien celles de réalisation que les responsables d'affaires, ont une grande autonomie et un large

périmètre de responsabilités. Ce n'est plus la vision ancienne que certains peuvent avoir. En termes d'organisation personnelle, de capacité d'évolution, il y a énormément de possibilités. Le second aspect autour duquel nous œuvrons est le digital qui a considérablement changé notre manière de travailler. Les entreprises réfléchissent sur la maintenance prédictive, sur l'industrie 4.0, les outils Bim... Elles sont à la pointe du numérique, un important facteur d'attractivité, mais cela est malheureusement encore peu connu par les jeunes et les personnes en reconversion. Nous sommes au début des travaux de réflexion pour mener de nouvelles actions en complément de celles déjà engagées notamment auprès des écoles, du lycée à l'école d'ingénieurs. Le Serce participe d'ailleurs aux conseils de perfectionnement d'écoles d'ingénieurs pour faire évoluer leurs formations. Nous sommes aussi partenaires de l'Education nationale avec qui nous avons contribué à faire évoluer les programmes des diplômés de la filière électricité.

### CFP : Quelle est aujourd'hui la place des jeunes en apprentissage au sein des entreprises du Serce ?

**J-P. P. :** L'apprentissage est culturel chez nos adhérents. Ce métier s'apprend aux côtés des plus anciens et pendant le cursus de formation. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation – aussi bien ingénieur

que technicien – représentent près de 6 % des effectifs des entreprises du Serce et ont représenté en 2019 20 % des nouveaux contrats. C'est un axe de développement très fort. Mais d'autres cibles nous intéressent. Nos adhérents recrutent également des personnes dans les quartiers les plus défavorisés ou sortant de détention par exemple. La valeur humaine et la passion font partie de nos métiers. Il y a une volonté d'aller chercher les personnes pour leur permettre de trouver un épanouissement professionnel.

### **CFP : Comment avez-vous vu évoluer les métiers du génie climatique depuis plus de 30 ans ?**

**J-P. P. :** Quand je suis rentré dans ce milieu, l'euro n'était pas encore en place. Je me souviens que lorsqu'un contrat atteignait les 10 millions de francs, c'était le jackpot. Aujourd'hui, un contrat de 10 millions d'euros est presque «anecdotique». La taille des marchés a considérablement augmenté. Techniquement, les métiers sont plus complexes. Quand on parle de climatisation, on parle de la dimension des systèmes actifs du bâtiment en comparaison à la dimension de l'enveloppe passive. C'est là où se trouve l'intelligence dans la gestion du bâtiment. Cela s'est beaucoup développé avec les concepts d'efficacité énergétique, d'engagement de performance. Sans compter l'arrivée du numérique et de nouvelles solutions. Dans le même temps, certaines ingénieries et entreprises générales ont probablement connu des courbes de développement technique moins rapides que ne l'ont fait les entreprises de lots techniques climatisation et électricité. Autre évolution : la relation client. Nos métiers se sont rapprochés des clients finaux et raisonnent maintenant en termes d'usages. Avant il suffisait d'exécuter le cahier des charges, maintenant on réfléchit avec le client à la solution la plus appropriée à ses usages. On a donc vu apparaître une demande de la part des clients sur les engagements de performance. Or le seul acteur à même de prendre ces engagements et mesurer le risque associé est l'entreprise de génie climatique/électrique. Si vous prenez un engagement sur les consommations énergétiques, la qualité de l'air intérieur, le confort associé d'un hôpital, seul le climaticien peut le faire...

### **CFP : La crise sanitaire qui sévit depuis un an en France a posé la question de la qualité de l'air intérieur dans les lieux clos. La RE 2020 a l'air d'oublier cette QAI d'après les premiers arbitrages. Qu'en pensez-vous ?**

**J-P. P. :** Les études de l'Agence pour la qualité de construction (AQC) montrent les désordres qui peuvent naître dans des bâtiments trop isolés et mal ventilés. Au-delà de l'humidité et des moisissures, des bâtiments trop hermétiques peuvent favoriser l'apparition de maladies respiratoires. Il est donc primordial de concevoir dès l'origine les bâtiments de logement et du tertiaire comme des écosystèmes dynamiques nécessitant la mise en place de systèmes pilotés. Ces derniers permettent de réaliser et de suivre l'évolution de ses usages et d'assurer, dans la durée, une bonne exploitation pour un maintien des conditions d'usage et de confort, en hiver comme en été, tout en optimisant en continu les consommations. L'établissement de la future RE 2020 doit tenir compte de ces éléments pour obtenir des bâtiments peu consommateurs d'énergie et à faible impact sur le climat tout en favorisant un environnement sain pour leurs occupants, ce qui renforcera l'acceptabilité de cette nouvelle réglementation. La garantie de la QAI est un nouvel enjeu, surtout en pleine crise sanitaire.

### **CFP : Quel a été l'impact de la crise pour les entreprises du Serce ?**

**J-P. P. :** La France est un des pays où la crise a été la plus difficile. Les chantiers ont été totalement arrêtés lors du premier confinement, ce qui n'a pas été le cas dans toute l'Europe. C'est d'une violence inouïe. Il faut souligner la résilience des entreprises qui ont su adapter l'organisation des chantiers et ont dû gérer la dimension économique liée aux surcoûts engendrés par la mise en place du protocole de l'OPPBT.

### **CFP : Le Serce est également impliqué dans les qualifications. Pouvez-vous en dire plus ?**

**J-P. P. :** Le Serce propose plus de 100 qualifications, dans 17 domaines différents, pour une durée de 4 ans. En 2020, 66 dossiers ont été examinés par notre commission et 368 qualifications délivrées au total. Des grands clients, donneurs d'ordres, certaines

collectivités, souhaitent que les entreprises qui répondent à des appels d'offres soient qualifiées. Elles ont ainsi la possibilité de vérifier leur niveau de technicité dans des domaines comme l'éclairage public, la maintenance des bâtiments ou encore leur capacité à réaliser des contrats de performance énergétique. En 2019, les commissions «Efficacité énergétique» et «Qualification» du Serce se sont associées pour proposer aux entreprises une nouvelle nomenclature, intégrant six qualifications dédiées à l'efficacité énergétique.

### **CFP : Quel est le bilan de l'année 2020 ? Comment presentez-vous l'année 2021 ?**

**J-P. P. :** La fin de l'année 2020 est revenue à des niveaux d'activité proches de 2019, cela prouve l'agilité des entreprises dans une situation inédite. On estime que l'activité a chuté de 7 % à 10 % entre 2020 et 2019. Pour cette année, nous sommes raisonnablement inquiets. En ce qui concerne les marchés publics, entre la combinaison des élections, du télétravail, beaucoup d'appels d'offres ont eu énormément de retard. Il faut que le Plan de Relance permette d'accélérer les projets pour donner du travail à court terme, sous peine de reporter la reprise de l'activité, ce qui compliquerait la tâche de bon nombre de sociétés. ●

## **PARCOURS**

- 1983 : diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris
- 1983 - 2000 : directeur administratif et financier au sein de différentes entités, branche ou division, du Groupe Ciments Français
- 2000 - 2010 : secrétaire général / directeur financier d'Ineo et de la BU France Installations et Services Associés
- 2010 - 2018 : président directeur général d'Engie Axima
- 2018 - 2020 : directeur général de la Global Business Line Client Solutions d'Engie.